

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont à Mont-Laurier, le 8 novembre 2018 à 13 h 30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet  
M. Georges Décarie, préfet suppléant  
M. Daniel Bourdon, membre  
M. Denis Charette, membre  
M. Pierre Flamand, membre  
Mme Francine Laroche, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Karine Labelle, secrétaire de direction, sont également présentes.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le préfet, Gilbert Pilote, ouvre la séance à 13 h 30.

\*\*\*\*\*

À l'ouverture de la séance, Mme Francine Laroche est absente.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14770-11-18

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES**

Les membres du comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de novembre et décembre 2018.

\*\*\*\*\*

**DATE DE LA PRÉSENTATION BUDGÉTAIRE 2019**

La directrice générale rappelle aux membres du comité administratif que la séance d'information sur le budget 2019 aura lieu le lundi 26 novembre 2018, à 16 h, à la salle des Préfets de la MRC d'Antoine-Labelle.

\*\*\*\*\*

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 12 OCTOBRE 2018**

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre 2018 tel que rédigé.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

Mme Francine Laroche vient siéger, il est 13 h 38.

\*\*\*\*\*

**CORRESPONDANCE DES SERVICES**

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**PROVENANCE**

**SUJET**

COBALI	Reprise partielle du bureau de l'Édifice Émile-Lauzon
CTAL	Réponse suite à la correspondance du 10 octobre 2018
Ministère Culture et Comm.	Présentation de la nouvelle politique culturelle du Québec
Mun. Ste-Anne-du-Lac	Résolution   Installation de cabinet de télécommunication extérieur
Muni Spec	Lettre de remerciement pour le partenariat de médiation culturelle
Ministère   Sécurité publique	Appel de propositions pour 2019-2020 – Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage
MAMOT	Divulgarion d'actes répréhensibles à l'égard des municipalités et des organismes municipaux
PREL	Assemblée annuelle – 5 novembre à St-Jérôme
Ville de Rivière-Rouge	Demande au MTMDET pour la réparation et la réouverture du pont situé sur le chemin du Moulin-Girard
ROCL	Semaine nationale de l'action communautaire autonome
MRC Beauce-Sartignan	Fonds de maintien des services de proximité
MAMOT	Acceptation de projet – PRMD – 3 <sup>e</sup> pôle
Ministère   Culture et Comm.	Invitation à la présentation de la nouvelle politique culturelle du Québec : ordre du jour – Tournée Laval – Tournée Lanaudière
Centraide Gatineau-Labelle	Conférence de presse – Guignolée des Médias – 9 novembre 2018 – Bénévoles pour le 6 décembre
MAMOT	Confirmation – Projet Gare de Mont-Laurier #2 et Convention d'aide financière
MAMOT	Confirmation – Projet rivière Rouge et Convention d'aide financière
Association des médecins	Communiqué de presse – Hôpital régional de St-Jérôme
CSPN	Demande de contribution financière

COBALI

Demande de contribution financière

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**  
**PROVENANCE**

**SUJET**

Ministère Forêts, Faune & Parcs

Autorisation pour les travaux d'entretien du cours d'eau Bissonnette en milieu agricole, Ferme-Neuve

MRC des Laurentides

Nature des modifications à apporter au plan et à la réglementation d'urbanisme de la municipalité de Labelle concernée par le règlement #338-2018

PRMD

Fonds FDS

\*\*\*\*\*

**SERVICES FINANCIERS**

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14772-11-18

**REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES -  
OCTOBRE 2018**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 52314 et 52315, ainsi que 52423 à 52614, totalisant 931 297,54 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2018. Les chèques numéro 52316 et 52422 étaient inscrits au registre de septembre 2018. Le chèque numéro 52471 au nom de la Financière Banque Nationale est manquant, il est daté du 3 novembre 2018 au montant de 23 171,70 \$, il apparaîtra au registre de novembre;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 514468 à 514486 (élus), les numéros 514422 à 514467 (employés), et les numéros 514487 à 514531 (employés), totalisant 130 362,62 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14773-11-18

**REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - OCTOBRE 2018**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant les numéros 1281 à 1283, totalisant 61 231,15 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14774-11-18

**REGISTRE DE CHÈQUES DU FONDS DE GESTION DES BAUX DE  
VILLÉGIATURE - OCTOBRE 2018**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, chèques portant les numéros 406 à 412, totalisant 228 653,74 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14775-11-18

**REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE -  
OCTOBRE 2018**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 798 à 814, totalisant 110 853,31 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14776-11-18

**REGISTRE DE CHÈQUES DE PARCS RÉGIONAUX - OCTOBRE 2018**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des Parcs régionaux, portant le numéro 15 et totalisant 96,74 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14777-11-18

**COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS**

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 472,36 \$, incluant les intérêts, au 31 octobre 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14778-11-18

**CARTE VISA ENTREPRISE**

ATTENDU les besoins de consultation au registre foncier, entre autres au service de l'évaluation foncière;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'autoriser l'obtention pour la MRC d'Antoine-Labelle, d'une carte Visa Entreprise et de désigner M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, à titre de détenteur.

Il est de plus résolu que la limite maximale sera de 3 000 \$ et d'autoriser le préfet et la direction générale à signer tous documents se rattachant à cette demande.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14779-11-18

**OCTROI DE CONTRAT DE GRÉ À GRÉ DANS LE CADRE D'APPEL  
D'OFFRES ING-03-2018 QUANT À DES TRAVAUX DE  
REMPACEMENT DE PONCEAUX ET RÉFECTION DE CHAUSSÉE  
SECTEUR PARC INDUSTRIEL À MONT-LAURIER**

ATTENDU l'appel d'offres de gré à gré ING-03-2018 quant à des travaux de remplacement de remplacement de ponceaux et de réfection de la chaussée sur le parc linéaire « Le P'tit Train du Nord » dans le secteur du parc industriel à Mont-Laurier;

ATTENDU que la soumission d'Excavation Mathieu Lafleur est jugée conforme et a soumis le meilleur prix;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat dans le cadre de l'appel d'offres ING-03-2018 quant à des travaux de remplacement de remplacement de ponceaux et de réfection de la chaussée sur le parc linéaire « Le P'tit Train du Nord » dans le secteur du parc industriel à Mont-Laurier au soumissionnaire ayant soumis le meilleur prix, soit Excavation Mathieu Lafleur, pour un montant de 20 638,01 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14780-11-18

**CONSULTATION POUR PROCÉDER AU CLASSEMENT DES  
7 PROJETS D'ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS EXCEPTIONNELS**

ATTENDU la consultation par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) reçue le 2 octobre 2018;

ATTENDU que le projet vise une consultation pour procéder au classement de sept (7) projets d'écosystèmes forestiers exceptionnels;

ATTENDU que le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle a procédé à l'analyse desdits projets et est d'avis qu'ils sont en conformité avec le schéma d'aménagement et de développement révisé et en cohérence avec les usages actuels du territoire;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable à la demande reçue le 2 octobre 2018 du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) quant au projet de consultation pour procéder au classement de sept projets d'écosystèmes forestiers exceptionnels.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14781-11-18

**TERRITOIRES PUBLICS INTRAMUNICIPAUX (TPI) :  
AUTORISATION DE DÉPÔT D'UN PROJET AU PROGRAMME  
D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF) ET  
AUTORISATION DE SIGNATURE**

ATTENDU le dépôt d'un projet d'aménagement durable des forêts dans le cadre du volet des interventions ciblées 2018-2019;

ATTENDU que le territoire concerné par ledit projet est le territoire public intramunicipal de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU qu'il s'agit d'un projet visant la réalisation de travaux sylvicoles d'aménagement forestier sur les territoires publics intramunicipaux (TPI) de la MRC d'Antoine-Labelle, plus particulièrement sur des blocs de lots publics intramunicipaux situés dans les municipalités de Lac-des-Écorces et de Notre-Dame-du-Laus;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser le dépôt du projet d'aménagement multiressources des secteurs de Lac-des-Écorces et Notre-Dame-du-Laus dans le cadre de l'appel de

projets d'aménagement durable des forêts - volet interventions ciblées 2018-2019.

Il est de plus résolu d'autoriser Mme Emmanuelle Marcil, directrice adjointe du service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, ladite demande de projet.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14782-11-18

**REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - OCTOBRE 2018**

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 7940 à 7974, totalisant 89 181,31 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14783-11-18

**RAPPORT SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 359**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application du règlement numéro 359 couvrant la période du 12 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2018.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14784-11-18

**DEMANDE AU COMITÉ D'INVESTISSEMENT QUANT AU CAUTIONNEMENT DE LA CTAL**

ATTENDU la demande de prêt de l'ordre de 250 000 \$ au Fonds local d'investissement (FLI) et au Fonds local de solidarité (FLS) par la Coopérative de solidarité de télécommunications d'Antoine-Labelle (CTAL) pour permettre la réalisation des activités de démarrage de la coopérative;

ATTENDU qu'un prêt de cette nature dans un contexte de démarrage d'entreprises requiert généralement un cautionnement solidaire;

ATTENDU que par une entente de partenariat, la MRC d'Antoine-Labelle confie l'opération et la gestion de son réseau numérique à la CTAL pour lui permettre d'offrir des services de télécommunications aux propriétaires du territoire;

ATTENDU que l'entente de partenariat prévoit que la MRC peut se porter caution de la CTAL;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle est gestionnaire du FLI et du FLS et qu'elle en a confié l'administration au CLD d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que le cautionnement du prêt par la MRC requiert l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU qu'à titre de gestionnaire des fonds, la MRC peut difficilement

cautionner un prêt pour lequel elle est le créancier;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de demander au comité d'investissement d'évaluer la possibilité de ne pas prévoir de cautionnement solidaire pour ce prêt compte tenu de l'unicité de ce dossier.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14785-11-18

**REPRISE PARTIELLE DU BUREAU DE L'ÉDIFICE ÉMILE-LAUZON**

ATTENDU la résolution MRC-CC-13018-09-18 quant à la reprise partielle d'un bureau dans l'Édifice Émile-Lauzon;

ATTENDU la correspondance reçue du COBALI datée du 10 octobre 2018, avisant la MRC de leur décision de déménager et ainsi, de résilier leur bail;

ATTENDU que dès le 28 mars 2019 ou avant, selon l'avancement des démarches de déménagement, le loyer sera ajusté afin de représenter l'occupation réelle;

ATTENDU qu'afin de permettre à la MRC de planifier la réaffectation des locaux, au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2019, le déménagement du COBALI devra être terminé, toutefois, advenant que la date ne convienne pas, il sera possible de prendre arrangements avec le COBALI;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter la résiliation du bail avec le COBALI et d'accepter les demandes faites quant au déménagement, soit de quitter les autres locaux lorsqu'un nouvel emplacement sera trouvé, et ce, sans réclamer de pénalité pour la résiliation du bail, tel que stipulé à l'article 3.2 dudit bail.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

M. Daniel Bourdon quitte la séance, il est 16 h.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14786-11-18

**RÉPARTITION PROVISOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2018**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, la répartition provisoire du surplus 2018, tel qu'estimé au 30 septembre 2018 et montrant un surplus de l'exercice estimé à 243 624 \$ réparti comme suit :

- ⇒ 110 779 \$ au service de l'évaluation foncière;
- ⇒ 38 790 \$ au service de l'aménagement du territoire;
- ⇒ 5 874 \$ en foresterie;
- ⇒ 4 127 \$ en loisirs et culture (gare);
- ⇒ (291 \$) au Code municipal (déficit);
- ⇒ 45 721 \$ à l'administration (incluant le greffe);
- ⇒ 10 878 \$ SCRSI;
- ⇒ 1 299 \$ au PGMR;
- ⇒ 20 629 \$ aux Programmes de restauration;
- ⇒ 0 \$ Santé et bien-être;

- ⇒ 201 \$ Transport collectif;
- ⇒ 5 617 \$ Cours d'eau.

Ce surplus exclut le surplus anticipé TPI au montant de 149 209 \$, des baux de villégiature au montant de 166 970 \$, du Fonds d'investissement économique au montant de 1 450 \$, du Fonds des parcs régionaux au montant de 3 600 \$ ainsi que la somme non utilisée du pacte fiscal au montant de 103 970 \$.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

Dans un premier temps, les membres du comité administratif analysent la répartition provisoire 2018 de la MRC d'Antoine-Labelle démontrant un surplus anticipé de 243 624 \$, à réaffecter au budget 2019, ce qui représente un écart favorable de 36 590 \$ comparativement à l'année précédente.

Les membres prennent donc connaissance des principaux éléments budgétaires 2019 ainsi que d'autres éléments ayant un impact sur la quote-part 2019.

Chaque poste budgétaire est passé en détail et après étude, les membres constatent une quote-part à payer de 2,18 %.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14787-11-18

**ÉTUDE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE POUR L'ANNÉE 2019**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité de recommander au conseil de la MRC d'Antoine-Labelle d'accepter pour dépôt les prévisions budgétaires 2019 totalisant 7 705 235 \$ (dépenses) avant corrections, en y apportant la correction du salaire du directeur adjoint du service de l'évaluation foncière, d'affecter au budget 2019 la totalité du surplus accumulé estimé au 31 décembre 2018, s'élevant à 243 624 \$, excluant la Cour municipale. Le surplus accumulé anticipé de la Cour municipale, au montant de 235 669 \$ est et conservé pour des besoins futurs de la Cour.

Il est de plus résolu de recommander l'augmentation des quotes-parts à environ 2,2 % avant l'augmentation de la contribution du CLD de 9 019 \$, soit l'IPC de septembre (2,2 %).

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14788-11-18

**ACCEPTATION DES SOMMES IMPUTÉES AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT)**

ATTENDU la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs;*

ATTENDU que toute décision du conseil d'une municipalité régionale de comté qui est relative à la gestion de sommes provenant du Fonds de développement des territoires doit être prise par un vote positif de la majorité des membres présents, sans égard au nombre de voix qui leur sont attribuées par le décret de constitution de la municipalité régionale de comté;

ATTENDU le dépôt du document démontrant les imputations 2019 au FDT;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de recommander au conseil de la MRC d'Antoine-Labelle d'accepter tel que déposé le document démontrant les sommes imputées au Fonds de développement des territoires incluent au budget 2019, les sommes imputées au Fonds de développement des territoires incluent au budget 2019, soit 1 575 866 \$ après le retrait de la contribution à la Commission scolaire Pierre-Neveu (CSPN) (voyage scientifique en Floride) au montant de 4 000 \$ et l'augmentation du montant alloué à l'organisme des bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon (OBVRPNS) de 500 \$ à 1 000 \$. De plus, les sommes suivantes sont réservées pour 2019 :

- \* Contribution au Fonds régional : 11 660 \$;
- \* Contribution de 20 % pour les projets déposés dans le cadre du FARR : 40 000 \$.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14789-11-18

**ACCEPTATION DES SOMMES IMPUTÉES AU PROGRAMME DE PARTAGE DES REVENUS DES REDEVANCES SUR LES RESSOURCES NATURELLES (PACTE FISCAL)**

ATTENDU la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*;

ATTENDU le dépôt du document démontrant les imputations 2019 au pacte fiscal;

ATTENDU que toute décision du conseil d'une municipalité régionale de comté qui est relative à la gestion de sommes provenant du Fonds de développement des territoires doit être prise par un vote positif de la majorité des membres présents, sans égard au nombre de voix qui leur sont attribuées par le décret de constitution de la municipalité régionale de comté;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de recommander au conseil de la MRC d'Antoine-Labelle d'accepter tel que déposé le document démontrant les sommes imputées au pacte fiscal incluent au budget 2019, les sommes imputées au programme de partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles pour l'année 2019, soit 342 518 \$ incluant un montant de 40 000 \$ pour réduire la quote-part.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE POUR L'ANNÉE 2019**

Ce point sera traité au conseil de la MRC.

\*\*\*\*\*

**ÉTABLISSEMENT DES QUOTES-PARTS À PAYER PAR LES MUNICIPALITÉS ET TERRITOIRES LOCAUX 2019**

Ce point sera traité au conseil de la MRC.

\*\*\*\*\*

**FINANCEMENT D'ORGANISMES OU D'ACTIVITÉS POUR 2019**

Ce point a été traité à même le budget et le Fonds de développement des territoires (FDT).

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14790-11-18

**FIXATION DU TAUX INR**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de recommander au conseil de la MRC de maintenir le montant 2018, soit 169 190 \$, du Fonds de promotion touristique.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14791-11-18

**DÉPÔT DES RÔLES ET DES SOMMAIRES 2019 AINSI QUE DES FAITS SAILLANTS 2019**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les rôles d'évaluation et les sommaires 2019 des municipalités et territoires de la MRC d'Antoine-Labelle, ainsi que les faits saillants 2019 du service de l'évaluation foncière.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS**

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14792-11-18

**RÉPARTITION PROVISOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2018**

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, la répartition provisoire du surplus 2018, tel qu'estimé au 30 septembre 2018 pour les Territoires non organisés, montrant un surplus provisoire de 216 996 \$, excluant les réserves de 145 000 \$ pour entretien des chemins et ponts, des DET et LETI ainsi que pour les imprévus. Un montant de 2 000 \$ sera ajouté afin de tenir compte de la contribution des TNO pour le remplacement de l'imprimante à plans (bris).

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14793-11-18

**ÉTUDES DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité de recommander au conseil de la MRC d'Antoine-Labelle d'accepter, telles que déposées, les prévisions budgétaires 2019 des Territoires non organisés totalisant 764 539 \$ (dépenses), d'affecter au budget 2019, la totalité du surplus accumulé estimé au 31 décembre 2018, s'élevant à 216 996 \$ et de constituer les réserves suivantes, à savoir :

Réserve/entretien chemins et ponts	170 000 \$
Réserve DET /Leti	25 000 \$
Imprévus	25 000 \$

**TOTAL** **220 000 \$**

Ces chiffres seront corrigés lorsque les montants des quotes-parts à la MRC d'Antoine-Labelle seront connus.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 14794-11-18

**ÉTABLISSEMENT DU TAUX DE TAXES ET DES TARIFS POUR  
L'ANNÉE 2019 : RECOMMANDATION**

ATTENDU l'adoption des résolutions MRC-CA-14792-11-18 et MRC-CA-14793-11-18;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de recommander au conseil de la MRC d'Antoine-Labelle de maintenir les taux de taxes suivants dans les Territoires non organisés pour l'année 2019. Un document sera déposé à la séance du conseil de la MRC du 28 novembre 2018 afin de tenir compte du dernier ajustement.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 16 h 30.

\*\*\*\*\*

---

**Gilbert Pilote, préfet**

---

**Me Mylène Mayer, directrice générale  
et secrétaire-trésorière**

